



Jours fériés dans le commerce....

Par **Christelle1973**, le **03/06/2014** à **07:57**

Bonjour,

Mon employeur me fait travailler 5 jours fériés cette année...(jusque-là OK) mais les autres jours fériés où le magasin est aussi ouvert....on me demande de poser des jours de congés!?!?

D'un côté ils n'ont pas le droit de m'en faire travailler plus de 5 et de l'autre côté on m'impose de poser des jours de congés

Ont ils le droit?

Par **P.M.**, le **03/06/2014** à **22:46**

Bonjour,

Vous n'avez pas à prendre des jours de congés payés puisque c'est normalement l'employeur qui en fixe les dates mais il ne pourra pas le faire sur un jour férié chômé qui doit vous être payé et encore moins si vous avez travaillé ce jour là...